

ANNEXE 6 – Codes des subventions par régions

Pour déposer un dossier de demande de subvention, il vous sera demandé de saisir un code relatif à votre région en début de procédure sur le Compte Asso afin que le dossier puisse parvenir à la fédération (et non pas auprès d'une autre fédération ou autre organisme).

Ces codes, spécifiques aux régions, permettent de mieux tracer les subventions par territoire et de faire des statistiques plus fiables par territoire qui par la suite pourront être comparée d'année en année.

FFB	régional	Auvergne-Rhône-Alpes	1013
FFB	régional	Bourgogne-Franche-Comté	1014
FFB	régional	Bretagne	1015
FFB	régional	Centre-Val de Loire	1016
FFB	régional	Grand Est	1017
FFB	régional	Hauts-de-France	1018
FFB	régional	Île-de-France	1019
FFB	régional	Normandie	1020
FFB	régional	Nouvelle Aquitaine	1021
FFB	régional	Occitanie	1022
FFB	régional	Pays de la Loire	1023
FFB	régional	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1024
FFB	régional	Guadeloupe	1042
FFB	régional	Martinique	1043
FFB	régional	Guyane	1044
FFB	régional	La Réunion	1045
FFB	régional	Mayotte	1046